

REPONSE DE M. Jean zuccarelli
prEsident de l'adec - conseiller executif de corse
a la QUESTION POSeE PAR Mme Josepha GIACOMETTI
AU NOM DE « CORSICA LIBERA»

OBJET : Calendrier Assises de l'emploi et de la formation

Madame la Conseillère,

C'est avec plaisir que je répons volontiers à votre question parce qu'elle me permet à la fois :

- De clarifier le sens de la démarche que nous avons entreprise collectivement ainsi que vous le soulignez
- De lever sans doute quelques incompréhensions qui semblent se faire jour dans le libellé de votre question.

Si j'entends bien votre interrogation vous me sollicitez en vue d'obtenir un rééchelonnement du calendrier prévisionnel des Assises de l'Emploi et de la Formation au motif que vous souhaitez qu'une plus grande concertation soit organisée sur des points que vous jugez fondamentaux.

- Tout d'abord je vous indique que j'ai présenté ce calendrier à l'Assemblée de Corse lors d'une communication que j'ai faite bien avant le lancement de ces assises
- A la suite de quoi une première réunion du Comité de pilotage dans lequel siège un représentant de chaque groupe a été organisée et a validé le calendrier tel qu'il se déroule actuellement
- Cette problématique calendaire n'a pas été non plus soulevée lors de la réunion de lancement des assises qui s'est déroulée à Ajaccio et qui était un premier moment d'échange et de concertation.

- Le programme de travail de ces assises a été organisé pour permettre la plus large concertation avec tous les bénéficiaires et tous les acteurs de la formation et de l'emploi.
- Ainsi que je l'ai moi-même indiqué dans mon allocution d'ouverture de ces assises les agences et offices seront tous impliqués dans la tenue des ateliers thématiques.
- L'université de Corse le sera également puisqu'un des ateliers se tiendra à CORTE en décembre sur le thème des jeunes diplômés.
- Les autres revendications que vous soulevez pourrons naturellement être débattues lors de chacun des ateliers de travail et comme je l'ai indiqué il n'y aura aucun tabou tout devra être discuté.
- J'ajoute que parmi les thèmes que vous évoquez il est certains dispositifs existants qui seront présentés et qui pourront être par la suite amendés si on constatait qu'ils ne répondent qu'imparfaitement aux problématiques à traiter. Je citerai quelques exemples :
- Concernant la place de la langue corse dans l'entreprise : votre Assemblée a approuvé dans le cadre du dispositif Cors'Entreprendre un mécanisme d'aide visant à soutenir les efforts des entreprises en matière d'intégration de la langue Corse dans l'économie.
- De même le dispositif Cors'éco-SOLIDAIRE et le régime Cors'emploi2 prévoient des mesures très significatives d'aide en faveur de l'intégration dans l'entreprise des personnes souffrant d'un handicap et d'ailleurs grâce à l'appel à projet Emplois-tremplin handicap ce n'est pas moins que 100 emplois qui ont été soutenus depuis presque 18 mois.

Comme vous le voyez ces assises seront aussi le moyen de montrer ce que notre Collectivité fait de manière très concrète en faveur de l'emploi et de la formation depuis le début de cette mandature.

Pour en revenir très précisément à votre demande de recalage du calendrier prévisionnel. Je puis aujourd'hui vous indiquer trois points :

- 1- Si le calendrier initial a été calé pour que cette vaste concertation se termine en février c'est pour deux raisons essentielles :
 - parce que les conclusions des assises doivent s'articuler avec l'élaboration du PADDUC
 - pour tenir compte de la construction de la future programmation européenne 2014-2020.

Actuellement le diagnostic territorial stratégique est en cours d'élaboration et conduira en début d'année 2013 à la rédaction des futures mesures, mesures qui s'intégreront dans le cadre d'un soutien à l'emploi et à la mobilité.

- 2- La conclusion de ces assises en février ne sera, pour autant, qu'une étape puisqu'ainsi que je m'y suis engagé je reviendrai devant vous pour exposer les principales conclusions et pour engager avec

votre Assemblée un débat sur les conclusions collectives que nous pouvons en tirer. Vos Commissions organiques seront donc saisies et pourront également formuler des propositions, avis et remarques.

-3- Enfin un rapport complet sera ensuite présenté par le Conseil Exécutif à l'Assemblée de Corse contenant des fiches action et sur lesquelles vous aurez encore loisir de vous prononcer.

Comme vous le voyez notre travail collectif ne s'interrompra pas en février mais se poursuivra dans notre enceinte qui doit rester le creuset des orientations stratégiques que nous devons construire dans la plus grande transparence et la plus large concertation.

Je vous remercie.